

Abidjan, le 14 décembre 2012

ABIDJAN

Recommandée

Cher Actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous convoquer en Assemblée Générale Ordinaire, le **lundi 31 décembre 2012, à 10 Heures, à la salle de conférence de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire**, à Abidjan - Plateau, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. *Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;*
2. *Lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;*
3. *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 – Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes ;*
4. *Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;*
5. *Lecture et approbation du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes, relatif aux conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;*
6. *Pouvoirs pour les formalités de publicité.*

Les documents requis par l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, en vertu du droit de communication des actionnaires, seront tenus à votre disposition au Siège Social pendant les quinze (15) jours précédant la tenue de l'Assemblée.

Au cas où il ne vous serait pas possible d'être présent à l'Assemblée, vous pourrez vous faire représenter par un mandataire de votre choix, ayant lui-même la qualité d'actionnaire. Ce dernier devra être muni d'une pièce d'identité et du pouvoir ci-joint, dument rempli et signé.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Cher Actionnaire, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président du Conseil d'Administration

David BILLON



P.J. : Un (1) Pouvoir